

**ANNEXE 1A**

**RÉGION 01**

**RÉSULTATS DES CALCULS DE POSSIBILITÉ POUR LES CONVENTIONS D'AMÉNAGEMENT FORESTIER  
CALCULS RÉALISÉS AVEC SYLVA II**

NOM DE LA CvAF	SUPERFICIE FORESTIÈRE PRODUCTIVE <sup>1</sup> (HA)			ESSENCE(S) OU GROUPEMENT(S) D'ESSENCES	POSSIBILITÉ FORESTIÈRE (M <sup>3</sup> )		AUGMENTATION OU DIMINUTION (%)	EXPLICATIONS DES ÉCARTS MAJEURS ET COMMENTAIRES
	PRÉCÉDENTE	NOUVELLE	ÉCART (%)		CALCUL PRÉCÉDENT	NOUVEAU CALCUL		
Groupement forestier de Kamouraska inc. # 82904071401 (Territoire de Parke)	2 808	2 927	4,2%	SEPM	2 960	1 900	-35,8%	Dans le calcul précédent, il y avait 18% de possibilité de plus causé principalement par la planification anticipée de 32 ha/an d'éclaircies commerciales à partir de la deuxième période (6ième année). Cette façon de faire n'est plus permise suite à l'orientation ministérielle #2004-13. De plus, l'utilisation de nouvelles courbes avec sénescence et l'application de réductions importantes pour tenir compte des OPMV et de la coupe mosaïque contribuent à la diminution de la possibilité résineuse. On note également une rareté de peuplement mature et de peuplements de 30 ans. Aucun volume conjoncturel suite à l'application de la méthode Gagnon-Vézina.
				AUTRES RÉSINEUX	315	100	-68,3%	La méthode pour calculer la possibilité des essences compagnes diffèrent de celle utilisée lors du calcul précédent.
				PEU	1 230	1 200	-2,4%	La différence de possibilité est négligeable.
				FEUILLUS DURS	1 130	700	-38,1%	Avec le passage de la maturité absolue à technique il y a peu de strates à maturité aux deux premières périodes. La méthode pour calculer la possibilité des essences compagnes diffèrent de celle utilisée lors des précédents calculs.
				TOTAL	5 635	3 900	-30,8%	L'intention du bénéficiaire de la CvAF est de réaliser des interventions <i>exemplaires et éducatives</i> . Ainsi, on a appliqué des réductions plus importantes que celles qui sont demandées en forêt publique (ex., refuges biologiques) et on réalisera des coupes mosaïques alors que généralement, avec le morcellement des interventions que l'on observe dans les CvAF, il est possible de ne pas appliquer cette méthode de récolte.

<sup>1</sup> Superficie forestière productive accessible - ne comprend pas les pentes de plus de 40% et les superficies exclues à 100 % des calculs - .